



Le Fromager

Revue des Sciences humaines
et sociales, Lettres, Langues
et Civilisations

Fréquence :

TRIMESTRIELLE

ISSN-L : 3079-8388

ISSN-P : 3079-837X

Editeur :

**UFR/Lettres et Langues de l'Université Alassane
Ouattara (Bouaké, Côte d'Ivoire)**

WWW.REVUEFROMAGER.NET

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

Directeur de publication

DANHO Yayo Vincent
Maître de Conférences
Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Secrétaire de la rédaction

KOUAMÉ Arsène

Web Master

KOUAKOU Kouadio Sanguen
Assistant, Ingénieur en informatique, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Comité scientifique

ALLOU Kouamé René, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny
ASSI-KAUDJHIS Joseph Pierre, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
BA Idrissa, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
BATCHANA Essohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé
CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
COULIBALY Amara, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop
GOMA-THETHET Roal, Maître de conférences, Université Marien N'Gouabi de Brazzaville
GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches, CNRST, Ouagadougou
KAMATE Banhouman André, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny
Klaus van EICKELS, Professeur titulaire, Université Otto-Friedrich de Bamberg (Allemagne)
KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur titulaire, Université de San-Pedro
LATTE Egue Jean-Michel, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
N'GUESSAN Mahomed Boubacar, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny
NGAMOUNTSIKA Edouard, Professeur titulaire, Université Marien N'Gouabi de Brazzaville
NGUE Emmanuel, Maître de conférences, Université de Yaoundé I
N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Université Marien N'Gouabi de Brazzaville
SANGARE Abou, Professeur titulaire, Université Peleforo Gbon Coulibaly

SANGARE Souleymane, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop

Comité de rédaction

ALLABA Djama Ignace, Maître de Conférences, Etudes Germaniques, Université Félix Houphouët-Boigny

DJAMALA Kouadio Alexandre Histoire, Assistant, Université Alassane Ouattara

EBA Axel Richard, Maître-Assistant, Lettres Modernes, Université Alassane Ouattara

KONÉ Kpassigué Gilbert, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara

KOUAME N’Founoum Parfait Sidoine, Maître-Assistant, Histoire, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d’Ivoire)

KOUAMENAN Djro Bilestone Roméo, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara

KOUASSI Koffi Sylvain, Assistant, Lettres Modernes, Université Alassane Ouattara

MAWA-Clémence, Chargée de cours, Université de Bamenda

N’SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N’gouabi de Brazzaville

OULAI Jean-Claude, Professeur titulaire, Communication, Université Alassane Ouattara

OZOUKOU Koudou François, Maître-Assistant, philosophie, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d’Ivoire

Comité de lecture

ALLABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny

BA Idrissa, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop

BRINDOUMI Atta Kouamé Jacob, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

COULIBALY Amara, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

DEDEJean Charles, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

DIARRASOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

DJAMALA Kouadio Alexandre, Assistant, Université Alassane Ouattara

EBA Axel Richard, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara

FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop

GOMA-THETHET Roval, Maître de conférences, Université Marien N’Gouabi de Brazzaville

GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches, CNRST, Ouagadougou

KOUAME N’Founoum Parfait Sidoine, Maître-Assistant, Université Peleforo Gon Coulibaly

KOUASSI Koffi Sylvain, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara

MAWA -Clémence, Chargée de cours, Université de Bamenda

N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'Gouabi de Brazzaville

N'GUESSAN Konan Parfait, Maître-Assistant, Histoire, Université Félix Houphouët-Boigny

NGAMOUNTSIKA Edouard, Professeur titulaire, Université Marien N'Gouabi de Brazzaville

NGUE Emmanuel, Maître de conférences, Université de Yaoundé I

OZOUKOU Koudou François, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara, Bouaké

SANOGO Lamine Mamadou, Directeur de recherches, CNRST, Ouagadougou

SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop

POLITIQUE ÉDITORIALE

Le Fromager est une revue internationale qui fournit une plateforme aux scientifiques et aux chercheurs du monde entier pour la diffusion des connaissances en sciences humaines et sociales et domaines connexes. Les articles publiés sont en accès libre et, donc, accessibles à toute personne.

RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS

Le Fromager n'accepte que des articles inédits et originaux en français ou en anglais. Les articles publiés n'engagent que leurs auteurs.

Le manuscrit est remis à deux rapporteurs au moins, choisis en fonction de leur compétence dans la discipline. Le secrétariat de rédaction communique aux auteurs les observations formulées par le Comité de lecture ainsi qu'une copie du rapport, si cela est nécessaire. Dans le cas où la publication de l'article est acceptée avec révisions, l'auteur dispose alors d'un délai — d'autant plus long que l'article sera parvenu plus tôt au secrétariat pour remettre la version définitive de son texte.

Les auteurs sont invités à respecter les délais qui leur seront communiqués, sous peine de voir la publication de leurs travaux repoussée au numéro suivant.

1. Structure de l'article

Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Fonction, Grade, Institution d'attache, Adresse électronique, Résumé en Français [200 mots maximum], Mots clés [5 mots maximum] ; Titre en Anglais, Abstract, Keywords ; Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche méthodologique), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.

Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Fonction, Grade, Institution d'attache, Adresse électronique, Résumé en Français [200 mots au plus], Mots clés [5 mots au plus] ; Titre en Anglais, Abstract, Keywords ; Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.

2. Longueur de l'article

Quelle que soit la nature de l'article, sa longueur maximale, incluant aussi bien le texte principal que les résumés, les notes et la documentation, doit être comprise **entre 5000 et 8000 mots**.

3. Formats d'enregistrement et d'envoi

Tous les articles doivent nous parvenir obligatoirement en version numérique.

Texte numérique (Word et PDF)

3.1 Traitement de texte

La saisie de l'article doit être effectuée avec traitement de texte Word, obligatoirement en **police Garamond de taille 12, interligne simple (1)**.

La mise en forme (changement de corps, de caractères, normalisation des titres, etc.) est réalisée par l'équipe éditoriale de la revue. Les césures manuelles, le soulignement, le retrait d'alinéa ou de tabulation pour les paragraphes sont proscrits. Une ligne sera sautée pour différencier les paragraphes.

Pour la ponctuation, les normes sont les suivantes : un espace après (.) et (,) ; un espace avant et après (;), (:), (?), et (!). Les signes mathématiques (+, —, etc.) sont précédés et suivis d'un espace.

L'utilisation des guillemets français (« ») doit être privilégiée. Les guillemets anglais (" ") ne doivent apparaître qu'à l'intérieur de citations déjà entre guillemets.

Les chiffres incorporés dans le texte doivent être écrits en toutes lettres jusqu'au nombre cent. Au-delà, ils le seront sous forme de chiffres arabes (101, 102, 103...)

Les siècles doivent être indiqués en chiffres romains (I, II, III, IV, X, XX).

Les appels de note doivent se situer avant la ponctuation.

3.2. Le texte imprimé

Le texte comporte une marge de 2,5 cm sur les quatre bords. L'auteur peut faire apparaître directement les enrichissements typographiques ou avoir recours aux codes suivants : 1 trait : italiques 2 traits : capitales (majuscules) 1 trait ondulé : caractères gras. Le texte sera paginé.

4. Pagination

Le document est paginé de la page de titre aux références bibliographiques. Cette pagination sera continue sans bis, ter, etc.

5. Références bibliographiques

S'assurer que toutes les références bibliographiques indiquées dans le texte, et seulement celles-ci s'y trouvent. Elles doivent être présentées selon les normes suivantes :

5.1. Bibliographie

– Pour un ouvrage :

PICLIN Michel, 2017, *La notion de transcendance : son sens, son évolution*, Paris, Armand Colin.

– Pour un article de périodique :

IGUE Ogunsola, 2010, « Une nouvelle génération de leaders en Afrique : quels enjeux ? », *Revue internationale de politique de développement*, vol. 1, No. 2, p. 119-138.

– Pour un article dans un ouvrage :

ZARADER Marlène, 1981, « Être et Transcendance Chez Heidegger », in Martin KAPPLER (dir.), *Métaphysique et Morale*, Paris, L'Harmattan, p. x-y.

– Pour une thèse :

OLEH Kam, 2008, « Logiques paysannes, logiques des développeurs et stratégies participatives dans les projets de développements ; l'exemple du projet Bad-Ouest en Côte d'Ivoire », Thèse unique de doctorat, Institut d'Ethnologie, Université Cocody, Côte D'Ivoire.

5.2. Sources

– Pour les sources écrites :

Nom de la structure conservant le document (Centre d'archives), fonds, carton ou dossier, titre du document, année (exemple : GGAEF — 4 (1) D39 : Rapport annuel d'ensemble de la colonie du Gabon, en 1939).

– Pour les sources orales :

Nom(s) et prénom(s) de l'informateur, numéro d'ordre, date et lieu de l'entretien, sa qualité et sa profession, son âge et/ou sa date de naissance.

6. Références et notes

6.1. Appel de référence

Dans le texte, l'appel à la référence bibliographique se fait suivant la méthode du premier élément et de la date, entre parenthèses. En d'autres termes, les références des ouvrages et des articles doivent être placées à l'intérieur du texte en indiquant, entre parenthèses, le nom de l'auteur précédé de l'abréviation de son prénom, l'année et/ou la (les) page(s) consulté(es), suivis de deux points. Exemple : (A. Koffi, 2012 : 54-55).

Si plusieurs références existent dans la même année pour un même auteur, faire suivre la date de a, b, etc., tant dans l'appel que dans la bibliographie : (A. Koffi, 2012a).

À partir de trois auteurs, faire suivre le premier auteur de et *al.* : (K. Arnaud et *al.* 2010). Quand il est fait appel à plusieurs références distinctes, on séparera les différentes références par un point-virgule (;) : (E. Kedar, 1978, 1989 ; E. Zadi, 1990).

6.2. Références aux sources

Les références aux sources (orales ou imprimées) doivent être indiquées en note de bas de page selon une numérotation continue.

6.3. Notes de bas de page

Les explications ou autres développements explicitant le texte doivent être placés en notes de bas de page correspondante (sous la forme : 1, 2, 3, etc.). Ces notes infra-paginales doivent être exceptionnelles et aussi brèves que possible.

6.4. Citations

Le texte peut comporter des citations. Celles-ci doivent être mises en évidence à partir de lignes ; retrait gauche et droite en interligne simple, en italique et entre guillemets.

– Les **citations courtes** (1, 2 ou 3 lignes) doivent être entre guillemets français à l'intérieur des paragraphes en police 12, interligne simple.

– Les **citations longues** (4 lignes et plus) doivent être sans guillemets et hors texte, avec un retrait de 1 cm à gauche et interligne simple.

– Les **Crochets** : Mettre entre crochets [] les lettres ou les mots ajoutés ou changés dans une citation, de même que les points de suspension indiquant la coupure d'un passage [...].

7. Les documents non textuels

7.1 Illustrations

L'ensemble des illustrations, y compris les photographies, doit impérativement accompagner la première expédition de l'article. En plus de chaque original, l'auteur fournira une copie aux dimensions souhaitées pour la publication : pleine page, demi-page, sur une colonne, etc. Au dos seront portés le nom du ou des auteurs, le numéro de la figure, l'indication du haut de l'illustration.

La justification maximale est de 120 mm de largeur sur 200 mm de hauteur pour une illustration pleine page. Les textes portés sur les illustrations seront en Garamond.

7.2 Dessins originaux

Ils seront soit tracés à l'encre de Chine, soit issus de traitement informatique imprimé dans de bonnes conditions. Dans ce dernier cas, on évitera les trames dessinées. Pour les objets lithiques, les croquis dits « schémas diacritiques » gagneront à être accompagnés des dessins traités en hachures valorisantes qui, eux, montrent la morphologie technique.

7.3 Documents photographiques

Les documents doivent être parfaitement nets, contrastés et être fournis sous forme de fichier numérique ; enregistrés pour « PC » (Photoshop ©/niveaux de gris 300 ppi ou bitmap 600 ppi/Tiff/taille de publication dans Illustrator © ou tout autre logiciel de dessin vectoriel/EPS/textes vectorisés).

7.4 Tableaux

La revue n'assure pas la composition des tableaux. Ils devront être remis sous forme de fichiers Acrobat © PDF (print/niveau de gris/taille de publication/300dpi) ou Illustrator © (EPS/niveau de gris/taille de publication/300dpi), respectant la justification et la mise en pages de la revue. Privilégier les fontes Garamond.

7.5 Échelles

Aussi souvent que possible, la représentation grandeur nature sera recherchée. Lorsque la réduction s'impose, l'auteur aura soin de prévoir une échelle de réduction constante pour une même catégorie de vestiges. Pour chaque carte ou plan, l'auteur donnera une échelle graphique, ainsi que la direction du Nord. Pour les objets dessinés ou photographiés, une échelle, si possible constante, accompagnera chaque pièce ou ensemble de pièces.

7.6 Titres des illustrations, photos et tableaux

Toutes les illustrations, toutes les photos et tous les tableaux doivent avoir des titres. Ces titres sont obligatoirement placés en dessous des illustrations, des photos ou des tableaux.

7.7 Légendes

L'auteur accordera un soin particulier à la qualité des légendes. Les illustrations, les photos, les tableaux et leurs légendes constituent souvent le premier contact du lecteur avec l'article. Les légendes doivent être placées en dessous des titres.

7.8 Appels des illustrations, photos et tableaux

Dans le texte, l'auteur doit obligatoirement indiquer l'appel aux illustrations, photos ou tableaux. Cet appel doit être en chiffres arabes : (fig. 1), (tabl. 2), (pl. 3 - fig. 4), etc.

Site internet de LE FROMAGER : <https://revuefromager.net/>
L'équipe éditoriale

SOMMAIRE

Aïkpa Benjamin DIOMAND

Concentration du capital chez Marx et réflexion sur l'écosystème des petites et moyennes entreprises et des petites et moyennes industries africaines 9-22

Akpolé Koffi Daniel YAO, Rosine Cinthia GAHÉ-GOHOUN

La responsabilité face à la captivité de l'être : enquête sur l'éthique lévinassienne 23-34

Albert DJIDOHOKPIN, LANHA Magloire

Prise en compte de l'approche genre dans la scolarisation des filles au cours secondaire dans le département de l'Atacora en République du Bénin 35-47

Alima NTAINTIE

Appropriation et pérennisation des projets de développement local au Cameroun : entre défis institutionnels et participation citoyenne. Le cas du Programme National de Développement Participatif (PNDP) dans le département du Noun (2004-2024) 48-61

Arsène N'guessan KOUADIO, Pierre Anvo AYEMOU, Arsène Géthème Attoukora KOUADIO

Transition urbaine et polarisation des défis de l'assainissement à l'aide des SIG à Méagui (Sud-Ouest de la Côte d'Ivoire) 62-78

Barnabé Cossi HOUEDIN

Relogement post-dégueerpissement et marginalité urbaine : étude de cas à Abidjan 79-106

Constant Cyrille MAMPOUMA MBERI

Transversalité de la question du beau dans la métaphysique chez Platon 107-122

Datté Anderson KOUADIO, Atsé Calvin YAPI, LemissaYann Kersen KOFFI

Dégradation de la voirie et les pratiques de mobilité urbaine à Toumodi (Côte d'Ivoire) 123-140

Diadjim ZANRE

Le développement de la culture du haricot vert dans la province du Bam au Burkina Faso de 1973 à 1991 : un levier stratégique de lutte contre la pauvreté pour les politiques publiques 141-160

Djofolo DOUMBIA

L'écriture mémorielle de l'acte terroriste dans *Le Lambeau* de Philippe Lançon 161-171

Dougoutigui BAMBA, Kouadio Joseph KRA

La promotion du tourisme à Korhogo : impacts des infrastructures et moyens de transport 172-192

Élise ABENG ZE

Emile Zola et Calixthe Beyala : vers une écriture de la censure et de la reconstruction sociale 193-207

Faya Pascal IFFONO, Aboudou Wabi RADJI, Marie-Thérèse DRAMOU

Ethnomusicologie de la région forestière en République de Guinée : entre adaptation moderne et défi de sauvegarde et de transmission 208-220

Francis Pacôme KOUAKOU

Éducation et sensibilisation dans la lutte contre la schistosomiase urogénitale dans la sous-préfecture de Guessigué (département d'Agboville) dans un contexte de covid-19 221-235

Gomongo Nargawélé SILUÉ, Azo Assiène Samuel LOGBO

L'attention au vivant : essai d'une lecture écostylistique du roman *En compagnie des hommes* de Véronique Tadjo 236-253

Inoussa SAVADOGO

Le développement maraîcher dans le Yatenga, au nord du Burkina Faso : une réponse aux sécheresses de 1970 à nos jours 254-267

Issiaka KONÉ, Zanga Aboudramane TOURÉ

Logiques organisationnelles et impacts de l'absentéisme sur la qualité du service public dans la région de Gbêkê (Côte d'Ivoire) 268-283

Koffi Évariste KOUASSI

Recours aux forces invisibles et sécurisation des biens privés à Abidjan : une analyse de l'efficacité symbolique des dispositifs de protection spirituelle **284-300**

Koffi Mathurin N'GUESSAN

Le miroir fissuré de la certitude : critique du réalisme absolu chez Cournot à la lumière du probabilisme **301-313**

Méndez Carrión Reina Aurora épouse ALKOIRET

L'hostilité dans les relations de couple en Afrique **314-328**

Miadjingarti DINGAMRO, Amane TATOLOUM, Masdewel MOUGA

L'exploitabilité apicole dans le Mandoul : analyse de la productivité et enjeux socioéconomiques de la chaîne de valeur miel **329-351**

Mohamed Beydi SANGARE, Moussa Fadiala BOCOUM

Gestion des déchets solides à Bamako : analyse diagnostique, obstacles et stratégies d'optimisation **352-364**

Moussa Fadiala BOCOUM

Dynamique d'adoption de la mécanisation agricole dans le bassin cotonnier de Koutiala **365-381**

Moussa Fadiala BOCOUM

Expansion agricole et dégradation du couvert végétal, étude de l'office du Niger **382-391**

Narcisse Rostand MIAFO YANOU

Le présent de l'État en Afrique **392-408**

Natalie MADZO, Placide MENGOUA

Pratiques de gestion des ressources humaines et satisfaction des enseignants au travail dans les établissements secondaires publics de Bertoua **409-425**

N'doumy Noël ABE, Madoussou DIABAGATÉ, Zanga Aboudramane TOURÉ

Les parcours thérapeutiques des PVVIH à Bouaké : entre rationalité biomédicale, croyances locales et contraintes socio-sanitaires **426-438**

N'Zué Koffi Arsène GNA

L'adaptation des « avec » en milieu urbain face à l'exclusion bancaire : une analyse socio-économique à Kinshasa (RDC) **439-462**

Rahma HAMIDÉ ABRAS

Méthodes andragogiques, motivation et persévérances des étudiants en Conseiller d'Alphabétisation, d'Education Non Formelle (CAENF) de l'Ecole Normale Supérieure de N'Djaména **463-475**

Rémi Oscar AKA, Amadou TAMBOURA, Sakibou KOULAWELE ALIDOU

Évaluation de l'approche ethnomathématique du jeu awalé dans l'enseignement secondaire en République du Bénin **476-489**

Robert Lorimer ZOUKPÉ

La perméabilité de la frontière Côte d'Ivoire-Burkina-Faso et structuration des groupes armés : cas de Doropo dans la région du Bounkani (nord-est ivoirien) **490-508**

Sadio SIDIBE, Moussa Fadiala BOCOUM

Éthique, sacre et biodiversité : les nouveaux défis africains **509-521**

Tiasvi Yao Raoul AGBAVON, Jean-Baptiste KOFFI

Claude Bernard et Canguilhem : du déterminisme de la normativité à la normativité du déterminisme **522-534**

Gnantin Mathias GAHIÉ, Kapiéfolo Julien KONE, Zahouela Marcelin SIAGBE

Électricité et développement du numérique dans la Sous-préfecture de Tiobli : contraintes énergétiques et dynamiques du développement local **535-550**

Appropriation et pérennisation des projets de développement local au Cameroun : entre défis institutionnels et participation citoyenne. Le cas du Programme National de Développement Participatif (PNDP) dans le département du Noun (2004-2024)

Alima NTAINTIE

Université de Yaoundé I
antaintie@gmail.com

Résumé

Dans le cadre des politiques de lutte contre la pauvreté et de promotion du développement local, l'Etat du Cameroun avec l'aide des partenaires techniques et financiers (PTF) multilatéraux et bilatéraux, principalement la Banque mondiale et l'Agence Française de Développement (AFD) ont mis en place depuis 2004 le Programme National de Développement Participatif (PNDP). Ce programme, en s'inscrivant dans une dynamique de décentralisation, opère dans le financement des micro-projets d'équipements de proximité, dans le domaine des services publics et de l'amélioration de la gouvernance locale. C'est dans ce contexte que s'inscrit la présente étude qui vise à analyser les défis de l'appropriation, de la pérennisation et de la participation citoyenne dans la gouvernance locale à partir du PNDP dans le département du Noun. Autrement dit, quels sont les stratégies mises en œuvre par le PNDP en vue de promouvoir la responsabilisation des populations dans la dynamique de développement local impulsée dans le département du Noun ? L'analyse repose sur une approche qualitative qui mobilise des archives administratives et divers textes réglementaires ; et une approche quantitative pour la collecte des informations à partir d'un questionnaire ouvert et fermé aux multiples choix de réponses que les personnes interrogées devraient choisir. Il ressort des résultats obtenus que, de 2004 à 2024, le PNDP s'est illustré au Cameroun comme acteur clé de l'investissement public et de la promotion de la gouvernance locale. Cependant, l'on note des limites liées à son ancrage institutionnel d'une part et des insuffisances dans l'application de l'approche participative d'autre part.

Mots clés : PNDP, développement local, appropriation, participation citoyenne

Appropriation and sustainability of local development projects in Cameroon : between institutional challenges and citizen participation. The case of National Community-Driven Development Program (PNDP) in the Noun Division (2004-2024)

Abstract

Within the framework of poverty-reduction policies and the promotion of local development, the Government of Cameroon with the support of multilateral and bilateral technical and financial partners (TFPs), primarily the World Bank and the French Development Agency (AFD) has implemented since 2004 the National Participatory Development Programme (PNDP). By aligning itself with the process of decentralization, this programme operates by financing micro-projects for community-level equipment, in the areas of public services and the improvement of local governance. It is in this context that the present study is situated. It aims to analyze the challenges of ownership and citizen participation in local governance through the PNDP in the Noun Department. In other words: what strategies are implemented by the PNDP in order to promote public accountability within the local development process initiated in the Noun

Department? The analysis is based on a quantitative approach for collecting information through an open – ended and close-ended questionnaire with multiple-choice responses that the respondents were required to select. The results obtained show that, from 2004 to 2024, the PNDP has established itself in Cameroon as a key actor in public investment and the promotion of local governance. However, limitations are also observed, linked on the one hand to its institutional anchoring and, on the other hand, to shortcomings in the application of the participatory approach.

Keywords: PNDP, local development, ownership, citizen participation

Introduction

La politique interventionniste optée par l'Etat du Cameroun dès son accession à l'indépendance avait certes permis de réaliser un taux de croissance positif et certaines avancées dans l'amélioration des conditions de vie des populations. Mais le développement n'a pas suivi comme on l'aurait escompté, situation qui s'est accentuée avec la crise économique de la décennie 1980, suivi de la mise en application des programmes d'ajustements structurels (PAS) imposés par les bailleurs de fonds. D'après les résultats de l'étude ECAM II réalisée en 2001 auprès des ménages, 64 % des populations rurales vivaient en-dessous du seuil de pauvreté, tandis que 84 % des populations pauvres se concentraient en milieu rural¹. C'est conscient de cette misère que l'Etat du Cameroun va prendre conscience de la nécessité de faire de l'action de développement un processus endogène dans un mouvement collectif. Le Programme National de Développement Participatif (PNDP) créé en 2004 s'inscrit dans cette dynamique de réduire la pauvreté en milieu rural au travers d'un mécanisme de financement décentralisé, avec une orientation prononcée à son lancement sur la délivrance des services sociaux de base, et parallèlement un objectif corrélatif d'appui au processus de décentralisation.

Au cours de ces différentes phases, les réalisations du PNDP en termes d'équipements en infrastructures socio-économiques de base sont appréciables dans plusieurs localités du Cameroun, notamment le Département du Noun. Toutefois, au-delà des réalisations matérielles, la question de l'appropriation et de la participation citoyenne dans la réalisation de ces projets demeure un défi majeur. Dès lors, il convient de s'interroger sur la capacité du PNDP à assurer la contribution des populations et l'appropriation des projets de développement par les communautés.

Face à ce défi majeur, la présente étude vise à analyser les facteurs qui limitent la responsabilisation des populations dans la dynamique de développement local impulsée par le PNDP dans le département du Noun. Autrement dit, quels sont les obstacles qui freinent l'aboutissement de la participation communautaire dans la gestion des projets de développement?

¹ Institut National de la Statistique (INS), Enquête Camerounaise auprès des Ménages (ECAM II), Yaoundé, 2021.

De cette problématique, découle l'hypothèse centrale qui permet d'affirmer que, malgré son approche participative, le PNDP ne parvient qu'imparfaitement à garantir une véritable contribution citoyenne et une appropriation durable des projets.

La vérification de nos hypothèses s'est faite à travers une démarche pratique qui a consisté à la recherche des informations sur le terrain. A cet effet, une partie du travail a été consacrée à l'observation pour la collecte des informations et des enquêtes auprès des ménages. L'entretien semi-directif à partir d'un questionnaire nous a permis de recueillir l'opinion des experts en question de développement local, des responsables de différentes institutions étatiques et leurs partenaires en charge des politiques de développement local. Cette étude s'est également intéressée à l'analyse pluridisciplinaire à travers la recherche bibliographique basée sur la consultation des revues, ouvrages spécifiques, mémoires, articles et archives divers.

Dans le but de donner une orientation scientifique des données recueillies sur le terrain, cette recherche a convoqué la théorie de la gouvernance participative développée par Sherry Arnstein (S. Arnstein, 1969 : 216). Celle-ci a permis dans ce cas d'analyser le degré réel de participation des populations à l'identification des besoins, la prise des décisions et la mise en œuvre des projets.

1- Les contraintes liées à l'ancrage institutionnel du PNDP dans le dispositif de la gouvernance décentralisée

Le PNDP est un instrument de développement local mis en place en 2004 par le gouvernement camerounais avec l'aide de plusieurs partenaires techniques et financiers (PTF) multilatéraux et bilatéraux, principalement la Banque mondiale et l'Agence Française de Développement (AFD) (Archives du MINEPAT, 2008 : 3). Le Programme poursuit un objectif de réduction de la pauvreté en milieu rural (Archives du MINEPAT, 2008 : 4). En effet, bien que le programme ait été conçu comme un instrument d'appui au développement local et au renforcement des capacités des collectivités territoriales décentralisées, son rattachement institutionnel et la multiplicité des acteurs impliqués dans sa mise en valeur soulèvent plusieurs défis de gouvernance.

1.1-Le positionnement institutionnel du PNDP : entre enjeux d’ancrage et difficulté de coordination.

Le PNDP évolue dans un environnement institutionnel caractérisé par la coexistence de plusieurs administrations intervenant dans le processus de décentralisation. Si cette pluralité d’acteurs traduit une volonté de mobiliser des compétences complémentaires, elle constitue également un frein en matière de coordination et de gouvernance.

En tant qu’instrument de développement local, le PNDP dès sa création est placé sous la tutelle institutionnelle du Ministère de l’Economie, de la Planification et de l’Aménagement du Territoire (MINEPAT) qui a pour prérogative d’assurer un rôle de pilotage stratégique et de coordination.

En matière de planification du développement, le MINEPAT assure :

- La planification et la programmation des activités du PNDP afin qu’elles soient cohérentes avec les activités stratégiques nationales de développement tel que défini par le Document de Stratégie pour la Croissance et l’Emploi (DSCE) ² ;

- La mobilisation et la coordination du financement de l’Etat et des PTF ;
- La supervision et la mise en œuvre du PNDP à travers la cellule nationale et les cellules régionales ;
- Le suivi-évaluation des projets financés tout en veillant à leur conformité avec les objectifs du programme et aux résultats attendus (Archives du MINEPAT, 2011 : 16).

Au regard de ces attributions, le MINEPAT se positionne comme le principal coordonnateur de l’action gouvernemental en matière de politique économique et d’aménagement du territoire. Dans le cadre du développement local, il oriente, finance et coordonne les politiques et programmes destinés au renforcement des capacités des collectivités territoriales décentralisées (CTD). Par ailleurs, en dépit de ce rattachement institutionnel au MINEPAT, le PNDP en tant que filière majeure de l’investissement public local doit collaborer avec d’autres acteurs institutionnels impliqués dans la gouvernance territoriale à l’instar du Ministère de l’Administration territoriale (MINAT), le Ministère de la Décentralisation et du développement local (MINDDVEL), les ONG et les Organisations communautaires. Cette collaboration fait face à de nombreux défis liés à la divergence des priorités en termes de réalisation des projets, des ambiguïtés

² Le document de Stratégie pour la Croissance et l’Emploi (DSCE) est le cadre de référence de la politique économique et sociale du Cameroun pour la période 2010-2020. Elaboré par le MINEPAT.

sur les responsabilités de chacun, les lourdeurs administratives et surtout une faible coordination qui rend complexe la cohésion et la concertation entre les différents acteurs impliqués sur le terrain.

1.2- Les effets de l’ancrage institutionnel sur la mise en œuvre des projets PNDP dans le Noun

Conformément à sa vocation de programme de développement local et d’appui au processus de décentralisation, le PNDP bien que placé sous la tutelle du MINEPAT est appelé à collaborer avec de nombreux autres acteurs institutionnels (MINAT, MINDDEVEL, ONG et Organisations communautaires) intégrés dans l’administration du territoire. Cette configuration soulève des défis de gouvernance qui affectent et complexifient l’efficacité du programme.

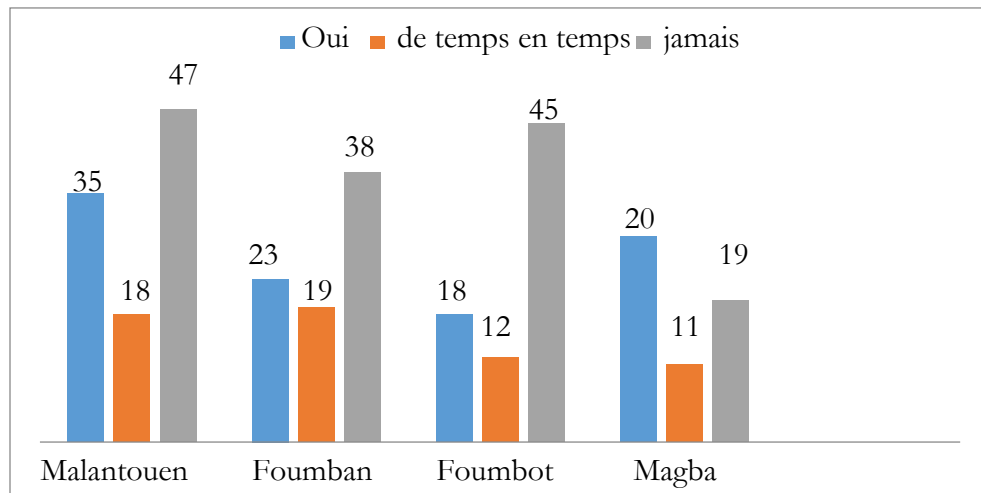
La multiplicité d’acteurs institutionnels mobilisés dans l’orientation des politiques de développement local au Cameroun, bien que facilitant une complémentarité des compétences fait face à un défis de coordination. Les mécanismes de concertation ne permettent pas toujours d’assurer des échanges réguliers d’information entre acteurs. En analysant les rapports du PNDP avec d’autres partenaires au développement dans le département du Noun, nous nous sommes rendu compte que la faiblesse du partage des informations entre partenaires de renforcement des capacités de développement était un fait. Des enquêtes menées au sein de la cellule régionale du PNDP³, les services déconcentrés de l’Etat, les ONG et les groupements de base (société civile) nous ont révélé que les données sur les projets, les financements ou les résultats des actions menées ne circulent pas assez entre les administrations.

Cette difficile collaboration est également visible entre les élus locaux et les groupements de base (société civile). Dans un contexte de développement local, la société civile est sensée être un partenaire majeur des CTD. L’on remarque une absence réelle de collaboration entre les associations, les comités de développement, les comités de concertation et les élus locaux. Cette absence de concertation a généralement pour conséquence des interventions et initiatives fragmentaires, désorganisées et inefficaces qui vont souvent à l’encontre des principes de la participation et de l’intérêt des collectivités rurales. Même avec les comités de développement, la concertation s’avère très difficile. Les conflits de compétence continuent d’envenimer les relations. Sur le terrain, des témoignages révèlent que les décisions des comités de développement sont parfois mises à l’écart lors de la planification au niveau local. Ils ne sont parfois ni informés, ni pris en compte par les exécutifs communaux et les prestataires dans la réalisation de certains projets de

³ Il s’agit des entretiens menés avec deux responsables de la cellule régionale du PNDP, à savoir : B., Megouo, environ 68ans, Coordonnateur régional et N., Koulagna, 48 ans, Cadre chargé des infrastructures, entretien du 28 Juillet 2021 à Bafoussam.

développement dans leurs villages. Les enquêtes sur cette question sont parvenues aux résultats du diagramme suivant :

Diagramme 1: Enquêtes menées auprès des ménages à propos de la question de savoir s'il existait un cadre de concertation avant la réalisation des projets de développement



Source : diagramme construit à partir des enquêtes de terrain menées dans les différents Arrondissement entre 2021 et 2022.

En observant la figure, on se rend compte que l'absence de concertation entre les acteurs des projets et les ménages est une évidence dans les arrondissements enquêtés car, les résultats révèlent un effectif de 150 enquêtés sur les 315 qui confirment une absence de concertation entre les acteurs de projets dans le Noun pour un rendu de 47,61% contre 105 enquêtés qui affirment qu'il y a une concertation pour un rendu de 33,33% et 60 enquêtés qui parlent de temps en temps pour un rendu de 19,04%. Au regard de cet analyse, l'efficacité de la mise en œuvre des projets PNDP présente un bilan mitigé qui met en lumière de nombreux manquement qui méritent d'être pris en compte afin de l'améliorer dans le futur.

2- Le PNDP face aux défis de l'application de l'approche participative dans l'identification des besoins prioritaires des communautés locales du département du Noun

L'approche participative constitue l'un des principes fondamentaux du PNDP. Elle vise à associer les populations locales à l'identification, la planification et la mise en œuvre des projets de développement dont ils sont bénéficiaires. Dans le département du Noun, cette démarche s'est traduite par le renforcement du dialogue entre les différents acteurs de développement local. Toutefois, malgré ce cadre participatif, plusieurs obstacles limitent la prise en compte effective des besoins réels des populations.

2.1- Les acquis de l'approche participative dans le département du Noun

L'application de l'initiative participative dans le Noun comme partout ailleurs s'inscrit dans le postulat de base qui sous-tend que l'approche participative est : «Qu'une plus grande implication des populations à la définition des problèmes locaux, à l'identification des solutions et à leur mise en œuvre contribue à donner plus d'efficacité et de durabilité aux programmes qui en résultent » (J. Blackburn, 1998 : 67).

La participation doit de ce fait être conçue comme un processus actif dans lequel l'initiative est prise par la population, guidée par sa propre pensée et utilisant des moyens et processus (institutions et mécanismes) sur lesquels elle peut opérer un contrôle effectif⁴. En d'autres termes, tout projet accompagné d'un objectif participatif doit répondre aux besoins et aux exigences des populations en collaboration avec les partenaires au développement.

Pour parfaire une réelle participation des populations dans la définition des programmes de développement dans le département du Noun, le PNDP a tenu à la formation dans chaque commune d'un cadre communal en charge de la mise en œuvre et du suivi des solutions et mesures endogènes (cadre communal chargé des communautés). Placé sous l'autorité du Maire à qui il rend compte, et sur la supervision du Secrétaire Général, le cadre communal chargé des solutions et mesures endogènes à plusieurs missions dans l'exercice de ses fonctions. Il s'agit :

d'amener les populations à la base à s'approprier du processus de planification, notamment les outils d'identification ; d'analyser les priorités de leurs problèmes et des solutions envisagées ; d'aider les communautés à identifier les leaders villageois, ainsi que leur besoin en renforcement des capacités ; de suivre et d'évaluer la mise en œuvre des solutions endogènes ; d'assurer les relais entre la programmation communale et les actions identifiées au sein de chaque communauté ; de renforcer les capacités des membres des comités de concertation, et coacher les populations dans l'optique d'une dynamique d'auto promotion afin qu'ils puissent être maîtres de leur propre développement ; d'identifier les solutions endogènes nécessitant l'expertise technique et mettre en relation la communauté concernée avec le sectoriel concerné en collaboration avec le Maire...⁵

⁴ B. Guèye, ijedsen@telecomplus.sn, consulté le 13 juin 2024.

⁵ Terme de référence du Cadre communal en charge de la mise en œuvre et du suivi des solutions et mesures endogènes de la commune de Koutaba.

Au sein de chaque commune du département du Noun, le Cadre Chargé des communautés (CCC) joue un rôle de courroie de transition entre les communautés et la commune dans le cadre de la mise en place des solutions endogènes. A cet effet, ses principales missions sont de veiller au suivi et à la mise en œuvre des solutions endogènes au sein de la commune, de former et de redynamiser les populations afin que ces dernières puissent s'impliquer dans les initiatives de développement local. Pour y parvenir, le CCC avec l'appui du PNDP avait mis en place dans chaque village un Comité de Concertation (CC) dont le rôle était de suivre les solutions endogènes⁶.

L'une des initiatives implémentées par le PNDP dans le département du Noun pour promouvoir la participation des communautés dans le développement de leur localité fut la mise en place du Guichet Performance Communautaire (GPC). Le principal objectif de cette initiative était de primer les communautés et les comités de gestion à la base qui se distinguent par une prise en main de leur propre développement. De manière spécifique, il s'agissait d'organiser une compétition au sein des communautés et des comités de concertation d'une commune donnée et primer ceux qui se sont le mieux illustrés dans les différents domaines ciblés par l'évaluation. Le PNDP par ce programme visait à amener les CC et les communautés à s'améliorer dans leur fonctionnement, promouvoir l'entretien et la maintenance des ouvrages réalisés dans la mise en œuvre des solutions endogènes et capitaliser les enseignements de l'opération pilote afin d'enrichir et développer l'engagement citoyen⁷. Le PNDP dans le cadre du GPC a eu à primer le village Mandah dans l'arrondissement de Malantouen qui, en 2021 s'est démarqué comme village le plus propre de l'Arrondissement (B. Ndoumchembou, 2022 : 159). Cette initiative a favorisé une implication des populations dans la définition des programmes de développement, la mobilisation à travers les consultations villageoise et le renforcement du dialogue entre commune, autorités traditionnelles, populations et acteurs institutionnels.

Au regard de ce qui précède, il est indéniable que les initiatives PNDP ont manifestement amélioré et favorisé une plus grande implication des populations des communes du Noun dans le développement de leur localité. Toutefois, malgré ce cadre participatif, plusieurs obstacles limitent la prise en compte effective des besoins réels des populations.

⁶ Les solutions endogènes concernent tous les vingt-huit secteurs d'activités prévus par le DSCE 2009.

⁷ Propos recueilli auprès M. Duplex Demanou Sakam, Assistant Régional Formation et Développement des Capacités au PNDP, 28 juillet 2021.

2.2- Les facteurs de la faible implication des populations locales dans la définition des politiques de développement

Bien que fonder sur l'approche participative, le constat fait des actions entreprises par le PNDP dans le Noun est que l'influence des décideurs institutionnels reste déterminante dans la mise en œuvre des actions menées sur le terrain. Au niveau national, les programmes de développement ainsi que leurs zones d'intervention sont toujours pensés au niveau des instances de prise de décision. Entre leur phase d'élaboration et de mise en œuvre, les populations sont largement informées sur leurs composantes et les procédures d'accès à leurs ressources. Ainsi, même au niveau local, la logique du projet tend à renforcer la position des personnes choisies pour composer les organes de planification et de gestion. Il se crée par la même occasion dans les villages d'intervention des « élites » paysannes nouvelles, appelées le plus souvent animateurs villageois. La rareté des ressources humaines au niveau du village fait d'eux de véritables chargés de dossier « développement villageois » ou de véritables « courtiers de développement ». Ils deviennent de ce fait des personnes incontournables (J. P. O. De Sardan, 1995 : 166). Sans oublier que la participation des couches les plus vulnérables et nombreuses que sont les pauvres est très faible dans les initiatives de décision. Cette déconnection du plus grand nombre des populations a rendu non seulement l'approche sectorielle, mais également n'a pas facilité sa visibilité.

Cette situation met tout de même en lumière la problématique de la diffusion et de l'éducation des populations locales sur la connaissance des programmes de développement locaux. Comment peut-on prétendre l'émergence et le renforcement de la dynamique locale de développement d'une communauté quand un nombre important de ladite communauté semble ignorer le projet ? L'accès réduit à l'information justifie le faible taux d'intérêt qu'accordent les populations au PNDP dans l'ensemble du département. Or, l'information est cruciale dans tout processus de développement. Lorsqu'elle est limitée, elle peut ralentir une réaction organisée des sociétés locales. Compte tenu de cette importance capitale, elle se présente selon N. Ndong (1987 : 23) comme :

Un "besoin fondamental de l'homme", qui vise à combattre l'ignorance, à dissiper l'obscurité voire l'obscurantisme dans lesquels sont enfermées les populations et qui peuvent les empêcher non seulement de comprendre leur milieu mais également de participer pleinement et de manière efficace à la vie de la collectivité.

Cette affirmation une fois de plus justifie le fait que, les projets sociaux dans les communes du département du Noun ne prospèrent pas parce qu'ils n'accordent pas suffisamment de pertinence aux questions d'informations et de sensibilisation des ménages en relation avec les projets de développement. Le même auteur N. Ndong (1987 : 24), met en évidence le caractère crucial de l'information dans la réussite des projets sociaux en ces termes :

Toute action de développement commande donc sous peine d'échec, que tous les acteurs soient tenus informés de la nature, de ses objectifs et ses obstacles éventuels sur lesquels elle pourrait buter, étant entendu que les intéressés auront naturellement la possibilité de choisir, c'est-à-dire de s'exprimer sur lesdits projets.

Il est donc pratique d'acquiescer des moyens permettant la diffusion des informations dans le développement de toute communauté. Cela devrait passer par le regroupement et la mobilisation des populations à travers des mécanismes de diffusions (le porte à porte, le bouche à oreilles, les réunions, les foras, les sectoriels...).

L'approche participative ne garantit pas toujours l'implication des populations bénéficiaires en leur permettant d'avoir un pouvoir d'initiative et de décision. Dans le cas du PNDP dans le Noun, l'approche participative apparaît comme un outil de travail qui implique certes les populations bénéficiaires dans le choix des actions qui les concernent, et non comme une sorte de solution magique dont l'utilisation entraînerait l'appropriation et la pérennisation des projets de développement. Bien qu'en s'appuyant sur le modèle participatif, le PNDP n'a véritablement pas favorisé une réelle implication des populations locales dans la définition et la mise en œuvre des politiques de développement. Ceci devrait passer par une plus grande ouverture des organisations d'appui et bien d'autres solutions.

3- Quelle stratégie pour une plus grande participation des populations dans l'élaboration des politiques de développement dans le Noun ?

L'action du PNDP dans le Noun est indéniable ; car il a contribué à la mise en place du processus de décentralisation en accompagnant les communes dans l'amélioration de la gouvernance locale. Ces actions bien que correspondant parfaitement aux besoins prioritaires des populations, l'atteinte des objectifs du développement local dans le département du Noun reste et demeure une conquête permanente.

3.1- La formation comme gage de la participation citoyenne et de l'appropriation

Conçus pour améliorer les conditions de vie des populations locales, les programmes de développement doivent évoluer en réponse aux besoins et exigences spécifiques tels qu'identifiés par les populations elles-mêmes, en collaboration avec le technicien ou les partenaires au développement (B. Guèye, 1997 : 36.). De ce fait, avoir une bonne maîtrise des capacités de planification est nécessaire pour tous les acteurs concernés.

Une approche d'apprentissage participatif, appliquée à chaque étape d'un projet de développement au sein d'une communauté est cruciale pour atteindre le niveau de participation des parties prenantes nécessaires pour un changement durable et positif. Toutefois, il est important de noter que la méthode appliquée pour la formation doit tenir compte de certains paramètres à l'instar

du niveau d'étude des populations concernées, la répartition par tranche d'âge, la nature du projet dont on voudrait qu'ils s'approprient, comment concevoir et mettre en œuvre les programmes de formation de manière à ce qu'ils favorisent des changements durables non seulement sur le plan méthodologique mais aussi institutionnel et comportemental.

Dans le cas du département du Noun où les groupes les plus vulnérables sont plus ou moins scolarisés, moins dynamiques et parfois méfiants des projets qui leur sont servis dans le cadre du développement local, il serait nécessaire de réorienter les priorités, les stratégies et les contenus de la formation. Dans cette optique, la priorité ne doit plus être sur la formation de personnes capables de mener des exercices participatifs de développement, mais plutôt sur la formation des agents de changement conscients des enjeux et capables de donner plus de visibilité au projet à travers la sensibilisation, la circulation des informations au sein de la communauté et le renforcement des responsabilités entre ces agents et les communautés (B. Guèye, 1997 : 56.). Cela devrait se traduire sur le plan des contenus par la prise en compte d'éléments tels que : l'analyse et l'évaluation organisationnelle, le changement des attitudes et des comportements, le renforcement des capacités et des pouvoirs de contrôle des communautés, la planification et la mise en œuvre de programmes de lutte contre la pauvreté, etc. (B. Guèye, 1997 : 36.).

L'une des faiblesses du volet formation dans les politiques de développement local tel que définies par le PNDP dans le département du Noun est qu'elle est sélective, elle ne mobilise que les personnes identifiées comme les meneurs du projet au niveau institutionnel et local, excluant de ce fait les groupes les plus nombreux et vulnérables que sont les jeunes et surtout les femmes. Or, de notre point de vue, l'une des conditions de durabilité de tels projets doit être la prise en compte de ces deux couches sociales. En tant que acteurs appartenant au groupe les plus nombreux, leur implication au processus de développement local renforcerait sans doute la visibilité du projet, améliorerait la qualité de l'information et surtout assurerait la relève. De nos jours, tous les spécialistes du développement sont d'accord que l'appropriation d'un projet par les bénéficiaires est plus forte si l'idée du projet émane d'eux. Ce qui suppose que l'approche participative devrait prendre en compte l'aspect genre.

3.2- Une approche participative qui tient compte de la dynamique féminine

L'approche participative tel qu'implémentée par le PNDP dans le département du Noun est largement influencée par la différence de genre. Les femmes sont très peu représentées au sein des instances de gestion des projets implémentés dans le cadre du développement local. Pourtant, elles peuvent jouer un rôle crucial dans l'atteinte des objectifs d'appropriation des projets.

Le dynamisme des femmes du Noun est visible à travers les associations qu'elles gèrent. Nos travaux de terrain nous ont permis de nous rendre compte qu'elles disposent d'une bonne culture d'épargne⁸. Ce qui leur permet de réaliser certains de leurs projets comme effectuer le pèlerinage à la Mecque, réfectionner et équiper leurs maisons... La prise en compte de ces associations par les acteurs, en principe les élus locaux qui peuvent utiliser leur savoir-faire et leur savoir-être dans le cadre du développement local. L'organisation des femmes demeure la meilleure car tout le soi y est mis. Les comités de développement peuvent prendre en compte ces femmes dans la gestion des projets de développement (les femmes peuvent occupés les fonctions de comité de gestion des ouvrages dans leurs villages car il a été prouvé qu'elles sont plus soucieuses de la réussite des missions qui leur sont confiées que les hommes) (M. Gaud, 1967 : 9).

Toutefois, dans le département du Noun, même s'il est vrai que, pour des raisons culturelles, les femmes se montrent parfois réticentes à adhérer à des regroupements allant dans le sens du développement local, il faut également reconnaître que la question du genre a été insuffisamment prise en compte et maîtrisée dans le cadre de la planification participative du PNDP. Les formations sur les approches participatives offertes jusqu'à maintenant n'ont pas véritablement pris en compte l'aspect genre. Elles continuent d'être marginalisées dans plusieurs domaines de la vie à savoir : l'égalité de scolarisation, l'accès aux terres, la crédibilité en ce qui concerne l'octroi des crédits bancaire... Or dans un contexte de lutte contre la pauvreté, les femmes sont classées parmi les groupes les plus vulnérables. Une plus grande implication de celles-ci dans les politiques de développement permettrait sans doute d'impulser d'avantage des changements socio-économiques recherchés dans le cadre de l'amélioration des conditions de vie des populations du Noun.

De même, une réelle prise en compte du genre dans les initiatives de développement augmenterait les effets positifs des actions de développement. Dans la mesure où ces femmes occupent une place de choix dans le développement des activités agricoles du département. Leur dynamisme est connu dans plusieurs secteurs agricoles tels : la production des maraichers, la culture du Manioc, maïs... Leur encadrement est donc nécessaire pour impulser la dynamique de développement local. Ceci devrait passer par la mise en place d'un cadre de dialogue, de sensibilisation, d'éducation et de soutien financier... Le développement participatif et local ne peut prendre effet de façon irrémédiable que si toutes les forces en présence coopèrent et cohabitent ensemble pour améliorer les conditions de vie et promouvoir le bien être individuel et collectif.

⁸ Les fonds avoisinent plusieurs millions à la sortie de leur réunion.

Conclusion

Au terme de cette analyse, il apparaît que le PNDP, en tant qu'instrument de développement local au travers d'un mécanisme de financement décentralisé, a contribué au renforcement de la participation citoyenne. En outre, il a aussi impliqué les populations dans l'identification, la planification et la réalisation de nombreux micro-projets. Son approche participative a permis de rapprocher les communautés et de promouvoir la gouvernance locale. Néanmoins, ses actions demeurent confrontées à de nombreux obstacles liés à la coordination institutionnelle, la faiblesse de certains mécanismes de participation citoyenne. Au regard de ces résultats, pour une participation efficace, efficiente et pertinente dans une perspective de développement local, il faudrait mettre fin à la marginalisation de certains groupes sociaux. Le développement participatif et local ne peut prendre effet de façon irrémédiable que si toutes les forces en présence coopèrent et cohabitent ensemble pour améliorer les conditions de vie et promouvoir le bien être individuel et collectif. Chacun trouvant son compte dans les actions communes et restant conscient de l'existence des intérêts des autres. En effet, les populations constituent une force de développement indéniable lorsqu'elles adhèrent volontairement aux projets de développement.

Références bibliographiques

Sources Orales

01	Njukoughambé Ousman	43 ans	Cadre Communal à la commune de Koutaba	19 juillet 2022 à Koutaba
02	Demanou Sakam Martin	40 ans	Assistant Régional, Formation et Développement des Capacités à la Cellule régional du PNDP de	28 Juillet 2021 à Bafoussam
03	Koulagna Nestor	48 ans	Cadre chargé des infrastructures au PNDP, région de l'Ouest	28 Juillet 2021 à Bafoussam
04	Megouo boniface	Environ 68 ans	Coordonnateur régional de l'ouest du PNDP	28 Juillet 2021 à Bafoussam

Bibliographie

Archives du MINEPAT, Direction du PNDP, Rapport annuel d'activité du PNDP, Yaoundé, 2008.

Archives du MINEPAT, Direction du PNDP, Rapport annuel d'activité du PNDP, 201Yaoundé, 2011.

Arnstein, Sherry, 1969, « Ladder of Citizen Participation », Journal of the American Institute of Planners, n°35, p. 216.

BLACKBURN James et al., (ed) 1998, *Who changes? Institutionalising participation in development. Intermediate Technology, Londres.*

Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE), Cadre de référence de l'action gouvernementale pour la période de 2010-2020. Yaoundé : MINEPAT, 2009.

GAUD Michel., 1967, *les premières expériences de planification en Afrique noire*, Paris Cujas.

GUÈYE Bara, iiedsen@telecomplus.sn, consulté le 13 juin 2024.

GUÈYE Bara., Programme de renforcement des capacités dans l'utilisation de la MARP au Sahel. Rapport de synthèse de l'évaluation d'impact menée par les réseaux MARP. IIED, London.

GUÈYE Bara, 1997 "Développement de la Méthode Active de Recherche et de Planification Participative au Sahel et missions des réseaux MARP" 2^{ème} édition. IIED, London.

Institut National de la Statistique (INS), Enquête Camerounaise auprès des Ménages (ECAM II), Yaoundé, 2021.

Loi n°2004/017 du 22 juillet 2004 portant orientation de la décentralisation au Cameroun.

Manuel de la Banque Mondiale, 1998.

NDOUOMCHEMBOU Bilkiss., 2022, « Participation au développement local dans le Noun-ouest Cameroun : enjeux et stratégies d'acteurs », Thèse de Doctorat/Ph.D en Géographie, Université de Yaoundé I.

NGA Ndongo, Valentin, 1987, *Information et démocratie en Afrique, l'expérience du Cameroun*, Yaoundé, édition SOPECAM.

DE SARDAN Olivier, *Anthropologie et développement. Essai en socio-anthropologie du changement social*. Paris, Karthala.

Terme de référence du Cadre communal en charge de la mise en œuvre et du suivi des solutions et mesures endogènes de la commune de Koutaba.